

# Le revenu des agriculteurs est presque 2 fois inférieur à celui des autres non-salariés



© 2024 Les Echos Publishing

Le surplus de normes, la concurrence étrangère, les sécheresses à répétition ou encore un trop faible niveau de rémunération ont conduit de nombreux agriculteurs français à laisser exploser leur colère. Un problème de rémunération qu'il n'est pas toujours simple de mesurer sauf à se tourner vers les études de l'Insee. La [dernière en date, publiée en juillet 2023](#), nous apprend ainsi qu'en 2021 (dernière période analysée), le revenu d'activité des travailleurs non-salariés exerçant dans le secteur de l'agriculture atteignait 2 110 € par mois.

Un « revenu d'activité » que l'Insee définit comme « la rémunération issue de l'activité déduction faite des cotisations sociales payées dans l'année mais pas des contributions sociales (CSG et CRDS) ».

À titre de comparaison, sur la même période, le revenu d'activité mensuel moyen des travailleurs non-salariés exerçant dans les autres secteurs était estimé à 4 030 €, soit près du double.

# Des viticulteurs aux éleveurs

Sans surprise, toutes les spécialités agricoles ne se valent pas en termes de rémunération. On observe ainsi que les viticulteurs, avec un revenu d'activité moyen de 3 050 € par mois sont ceux qui s'en sortent le mieux dans le monde paysan (même s'ils n'atteignent pas le revenu moyen des autres secteurs et restent très éloignés des 9 910 € touchés par les médecins et les dentistes, les mieux lotis de tous les métiers). Derrière les viticulteurs, on retrouve les producteurs de fleurs et de légumes (3 020 €/mois) et les sylviculteurs (2 450 €/mois).

Au bas de l'échelle, on découvre les éleveurs d'ovins, de caprins et d'équidés avec 1 260 € de revenu d'activité mensuel. Un revenu identique aux Taxis/VTC, les non-salariés des secteurs non agricoles les moins bien payés en 2021. Les éleveurs de bovins se classent avant-dernier de la liste agricole avec un revenu de 1 610 €/mois.

Pour mémoire, la France comptait, début 2022, 422 000 travailleurs non-salariés dans le secteur agricole, soit peu ou prou 10 % de l'ensemble de l'effectif des non-salariés tous secteurs confondus.